Convocation à l’assemblée générale AEA 2023

**L’assemblée générale (AG) de l’AEA se tiendra le mercredi 31 mai 2023 de 17 h 30 à 19 h 00 dans les salons du gouverneur militaire de Paris, à l’Hôtel des Invalides.**

Pour des raisons pratiques d’organisation et de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence en nous renvoyant le bulletin-réponse ci-dessous par courrier ou par courriel.

Si vous ne pouviez venir, veuillez remplir soigneusement la partie « pouvoir » en précisant vos directives. **Ne pas remettre directement votre pouvoir au délégataire** : vous risqueriez qu’il ne soit pas pris en compte si celui-ci n’est pas présent à l’AG ou s’il détient déjà dix pouvoirs (maximum statutaire).

**Ordre du jour prévisionnel**

17 h 30 : Ouverture de la séance par le président.

17 h 40 : Rapport du vice-président chargé de la vie associative.

17 h 50 : Rapport du vice-président chargé de l’entraide.

18 h 00 : Rapport du vice-président chargé de la reconversion.

18 h 10 : Rapport du trésorier.

* Vote d’approbation des comptes 2022.
* Vote d’approbation du budget 2023 recalé.
* Vote d’approbation du montant des cotisations et abonnements 2024.
* Vote d’approbation du budget prévisionnel 2024.

 18 h 30 : Rapport moral du président.

* Vote d’approbation du rapport moral.

19 h 00 : Clôture de l’AG.

Bulletin-réponse

**À renvoyer par voie postale avant le 21mai 2023 :**

AEA, Maison des aviateurs - 3, rue Nationale - 92100 Boulogne-Billancourt

**ou par courriel à** **contact@aea.asso.fr**

Ce bulletin est téléchargeable sur le site AEA: [www.aea.asso.fr](http://www.aea.asso.fr/)

… pour le représenter à l’assemblée générale ordinaire de l’AEA et voter en son nom les différentes résolutions.

*NOTA: En cas d’absence des personnes indiquées, préciser vos consignes particulières quant à l’utilisation de votre pouvoir (par exemple « donne pouvoir à tout membre présent de(s) (la) promotion(s) xxxx », « donne pouvoir à tout membre du conseil d’administration », « donne pouvoir à tout membre présent », « ne donne pouvoir à aucune autre personne »).*

*Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».*

Fait à: le :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom : Né(e) le :** | **Prénom : à :** | **Promotion :** |
| Participera à l’assemblée générale 2023 de l’AEA : OUI NON Ne pouvant assister à l’assemblée générale donne pouvoir à : |
| **Nom :** | **Prénom :** | **Promotion :** |
| À défaut à : |  |  |
| **Nom :** | **Prénom :** | **Promotion :** |